



Syndicat Mixte  
des Bassins  
Hydrauliques  
de l'Isère



## Complément au dossier cas par cas

### Restauration morphologique du Tarze

Le présent document répond à la demande de complément formulée par mail le 13/05/2020 par la DREAL, portant sur les travaux envisagés sur le ruisseau du Tarze et plus spécifiquement sur la zone en aval du pont (linéaire sur lequel une partie du cours d'eau sera déplacée en rive droite).

Les questionnements sont les suivants : « Sur cette portion de restauration, il est envisagé une modification très importante du cours du ruisseau avec la création d'un nouveau lit sans certitude de retrouver le substratum molassique du fond du lit initial (cf dossier page 40 du rapport 1 - diagnostic). Par conséquent, beaucoup de questions restent en suspens et ne permettent pas de s'assurer du maintien de la richesse de l'écosystème existant et de son fonctionnement. Dans ce cas précis, quelles seront les conséquences sur le milieu actuel si l'on ne retrouve pas ce substrat ?

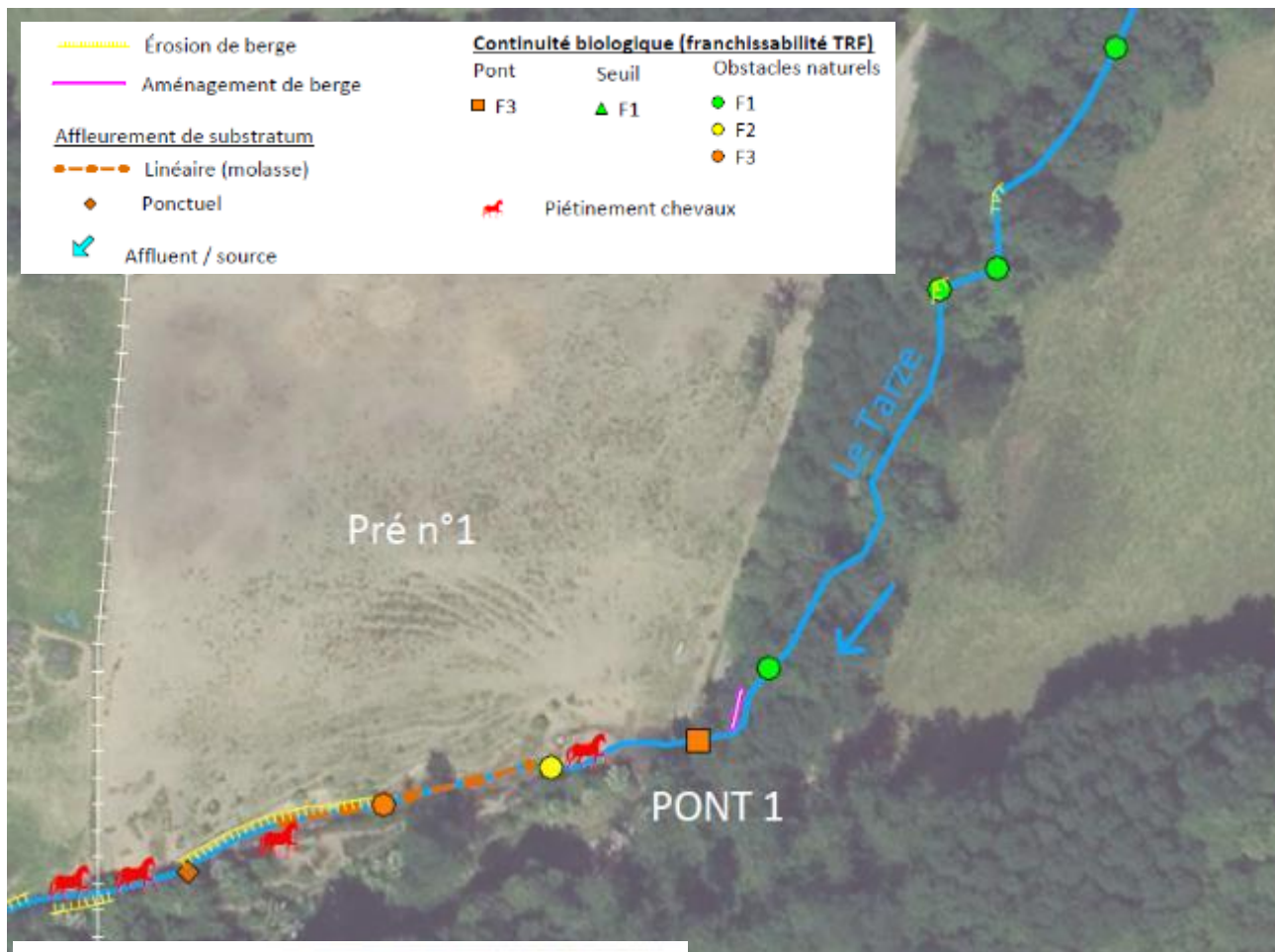
N'y aura-t-il pas de perte d'eau liée à ce nouvel aménagement ? Comment la zone humide sera-elle impactée par ce projet ? .... »

#### **Éléments de diagnostic (page 13 et 20 du rapport 1) :**

Caractéristiques actuelles du tronçon concerné par le déplacement du lit :

- deux accès au ruisseau depuis les berges pour les chevaux : secteurs largement piétinés par les chevaux
- piétinement important des berges : en aval immédiat du pont (sur 12 m de long en rive droite) et à l'extrémité aval du pré n°1 (sur 30m de long en rive droite et quelques mètres en rive gauche)
- en aval de la fosse de dissipation : radier de forte pente (> 6%) composé de blocs sur près de 15m et qui constitue un obstacle à la continuité (classe F2)
- lit fortement incisé, venant affleurer le substratum molassique sur environ 30 mètres linéaire. Le lit est calcifié sur ce substratum et donc lisse et homogène, peu favorable aux habitats piscicoles. De plus, le lit est rectiligne avec une forte pente (4%) : ce linéaire constitue également un obstacle à la continuité écologique (classe F2 voire F3 pour la truite fario)
- les berges sont très abruptes et totalement dépourvues de ripisylve (seulement des ronces)

**Ainsi, le diagnostic fait ressortir une qualité physique dégradée du fait de l'incision généralisée du lit (marquée par les affleurements du substrat molassique) qui induit une absence quasi-totale d'habitat en lit mineur et une déconnexion avec les berges. Ce tronçon, apparait le plus dégradé de l'ensemble du secteur d'étude.**



Extrait du rapport de diagnostic (carte page 20 et photos page 14)



*Radier en aval de la fosse de dissipation du pont 1 (obstacle à la continuité piscicole)*



*Lit affleurant sur substratum molassique*



*Limite aval du secteur en basses eaux (clôture de séparation entre les prés n°1 et 2)*



*Limite aval de l'affleurement de 30 m sur le substratum molassique (obstacle à la continuité piscicole)*



### **Risque de pertes d'eau dans le nouvel aménagement :**

Si l'on peut s'attendre à quelques infiltrations d'eau lors de la mise en eau du nouveau lit, celles-ci diminueront rapidement suite au colmatage des alluvions par des sédiments fins lors des premières crues. Afin de diminuer la perméabilité du matelas alluvial, les alluvions à mettre en place feront l'objet d'un agencement et d'un compactage soigné.

### **Impact du projet sur la zone humide :**

Le secteur d'étude est inclus dans le périmètre de la zone humide 38VE0233 relatif à une aulnaie-frênaie et prairie humide le long du Tarze.

Les travaux liés au déplacement du lit en rive droite du lit actuel n'impacteront pas la zone humide en question, elle contribuera même à l'améliorer. En effet, la configuration actuelle du site présente des berges dépourvues de végétation et une déconnexion du lit avec les berges (berges hautes et abruptes). Ainsi, les aménagements prévus favoriseront l'implantation d'une ripisylve adaptée et favoriseront les échanges entre le lit mineur et les berges.

En outre, dans la configuration actuelle où le ruisseau s'écoule directement sur le substrat molassique imperméable, il draine la nappe d'accompagnement, au détriment des espaces riverains qui perdent leur caractère humide. Le projet d'aménagement permettra de maintenir une relation nappe/ruisseau plus favorable au développement de la zone humide.